



**Monsieur Stéphane DERLINCOURT**  
**Directeur DF Combi-Express,**  
**24, rue de Villeneuve,**  
**2583 CLICHY LA GARENNE CEDEX**

A Clichy, le Lundi 05 Décembre 2016

**Objet :** Préavis de grève.

**Monsieur le Directeur,**

À la suite de la DCI du 18 Novembre 2016 et de la Réunion de Concertation du 21 Novembre 2016 qui n'a apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail dépose **un préavis de grève qui débutera le Dimanche 11 Décembre 2016 à 00h00 et prendra fin le Vendredi 10 Février 2017 à 00H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés de la Direction FRET Combi-Express.

Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,

Ce préavis est motivé par :

- ❖ **Problèmes d'application et de mise en œuvre du becquet de figeage,**
- ❖ **Problèmes de pression managériale et harcèlement envers les représentants du personnel,**
- ❖ **Problèmes de manque d'effectifs (ACR) sur les divers postes (GM, UC, etc.....),**
- ❖ **Problèmes de modalités d'adaptation du SA 2017 de Décembre 2016,**
- ❖ **Problèmes de délai d'attribution et d'acceptation des CA,**
- ❖ **Problèmes de programmation, non-commande des agents,**

Nous souhaitons être reçus dans le cadre du préavis et nous restons à votre entière disposition pour négocier pendant l'ensemble de la durée du préavis.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

**P/la Fédération SUD-Rail:**

TRIBOUZIO P